



CRCCCN

Partenaire de la culture nord-côtère!

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Apprendre à conserver ses publics et en recruter de nouveaux, ç'est possible!

Baie-Comeau 23 février 2015 – Pour poursuivre leurs missions, les artistes et les organismes artistiques doivent s'assurer de conserver leurs clientèles acquises et d'en recruter de nouvelles. Ils ont intérêt à explorer de nouvelles approches pour rejoindre les publics qu'ils veulent courtiser. C'est ce que propose la formation **Comment rejoindre et conserver vos publics**, animée par l'expert conseil Denis J. Bertrand, le samedi 21 mars prochain à Sept-Îles.

Offerte par le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord, la formation s'adresse aux gestionnaires et aux membres des conseils d'administration d'organisations culturelles (diffuseurs en arts de la scène, en arts visuels), aux artistes/travailleurs autonomes, aux gestionnaires d'entreprises culturelles. Le coût d'inscription est de 90 \$ par personne.

Denis J. Bertrand

Expert-conseil en développement de publics depuis plus de dix ans, Denis J. Bertrand propose des solutions pratiques au développement de publics inspirées du marketing moderne, de pratiques exemplaires, de recherches et de tendances pertinentes. Les participantes et les participants à sa formation repartiront avec les outils nécessaires pour concevoir leurs propres stratégies de développement de publics.

Explorer de nouvelles approches

L'offre artistique et les occasions de se divertir ne cessent d'augmenter, circonstances qui entraînent un fractionnement des publics. De plus, les consommateurs sont sollicités de toutes parts par une variété d'entreprises et d'organismes qui veulent accéder à leurs revenus disponibles. Pendant ce temps, le financement public des arts et de la culture stagne, et ce, depuis tout près de dix ans. La formation s'adresse donc aux personnes en quête de nouvelles idées et prédisposées à les mettre en œuvre.

Pour s'inscrire

Rappelons que les personnes situées à plus de 40 kilomètres du lieu de formation ont droit à un remboursement de 65 % de leurs frais de déplacements et de séjour.

Pour inscription ou information, contacter le service de la formation continue du CRCCCN au 418 296-1450 / 1 866 295-6744 ou consultez le www.culturecotenord.com, menu Formation à venir.

-30-

Source : Lyse Rioux, coordonnatrice de la formation continue

Si vous désirez organiser une entrevue avec monsieur Bertrand, veuillez communiquer avec moi. Merci.